

COMMUNE DE HAMOIS

CONSULTATION PUBLIQUE relative au report de la désactivation des réacteurs nucléaires Doel 1 et 2

Le Collège Communal informe la population qu'une consultation publique est ouverte à la demande du SPF Economie – Direction Générale Energie – Service des Applications Nucléaires, et porte sur le report de la désactivation de réacteurs nucléaires Doel 1 et 2. Cela fait suite à l'arrêt de la Cour constitutionnelle du 5 mars 2020, lequel a jugé que la loi du 28 juin 2015 ainsi que les travaux nécessaires au bon fonctionnement de Doel 1 et 2 pendant 10 ans supplémentaires, étaient soumis à la réalisation d'un rapport d'évaluation des incidences sur l'environnement, accompagné d'une consultation publique.

Ces consultations se déroulent du **15 avril au 15 juin 2021**.

Le rapport des incidences sur l'environnement sur le report de la désactivation de Doel 1 et 2 et son résumé non technique sont à retrouver sur le lien suivant :

- <https://economie.fgov.be/fr/Doel1et2>

Toute personne intéressée peut laisser ses commentaires à l'aide du formulaire en ligne disponible sur le site internet de la consultation publique renseigné ci-dessus.

Pour plus d'explications, vous pouvez vous adresser à l'adresse nuclear@economie.fgov.be ou par voie postale, à l'adresse SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie, Consultation Doel 1 et 2, Boulevard du Roi Albert II 16, 1000 Bruxelles.

Fait à Hamois, le 15 avril 2021.

Le Directeur général,

M. WILMOTTE

La Bourgmestre,

V. WARZÉE-CAVERENNE

